

Quels sont les objectifs du CLAS ?

⇒ Du côté des enfants :

- Leur fournir des méthodes et des approches qui vont faciliter l'acquisition du savoir
- Développer leur autonomie
- Mettre en valeur leurs compétences, leurs acquis
- Elargir leurs centres d'intérêts, leur proposer une ouverture culturelle

⇒ Du côté des parents :

- Contribuer à une plus grande implication de ces derniers dans le suivi de la scolarité de leurs enfants
- Les associer aux actions dans un souci notamment de renforcer et d'améliorer leurs relations avec l'école
- Leur proposer un espace d'information, de dialogue, de soutien et de médiation
- Les soutenir dans leur rôle éducatif au regard de la scolarité de leur enfant

Qui sont les acteurs du CLAS ?

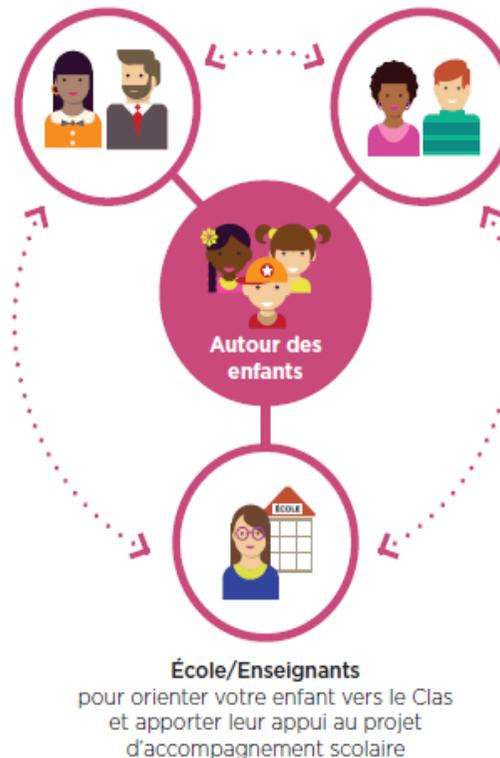
Accompagnateurs CLAS

Un porteur de projet qui met à disposition :

- un coordonnateur qui organise et encadre les accompagnateurs ;
- des accompagnateurs salariés ou bénévoles qui assurent l'accompagnement des enfants et le lien avec leur famille.

Parents

Pour aider leur enfant dans leur scolarité



Ensemble, pour la réussite des enfants

A qui s'adresse le CLAS ?

⇒ Aux enfants et jeunes scolarisés du CP au lycée :

- qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de l'appui et des ressources pour s'épanouir à l'école,
- pour lesquels un besoin a été repéré en concertation avec les établissements scolaires.

⇒ A leurs parents

Que propose le CLAS ?

L'enfant est accueilli au sein d'un groupe de 8 à 12, en dehors du temps de classe.

Les accompagnateurs proposent :

- un temps d'écoute et d'échange
- de l'aide dans l'organisation du travail personnel,
- des projets culturels (musées, bibliothèques, théâtre...)
- des activités :
 - d'expression (théâtre...)
 - manuelles (peintures...),
 - scientifiques, informatique...
- des supports d'apprentissage ludiques.

Des temps de rencontres sont proposés aux parents ainsi que des activités avec leur enfant.

Un dispositif s'inscrivant dans une démarche partenariale :

Un agrément délivré chaque année par la CAF sous l'égide d'un comité technique auquel participent les partenaires institutionnels.

Une instance rattachée au Schéma Départemental des Services aux Familles de l'Aveyron signé par :

- L'Etat
- La CAF
- L'Education Nationale
- La MSA
- Le Conseil Départemental
- L'UDAF et l'ADM

Un dispositif qui s'appuie sur un cadre national :

- La charte nationale d'accompagnement à la scolarité qui pose un cadre de référence et garantit laïcité, ouverture, absence de prosélytisme.
- La charte de la laïcité.
- Un référentiel national rédigé par la CNAF.

Un dispositif qui se caractérise par une double approche « enfants/parents » et qui propose :

- un soutien à la scolarité
- un soutien à la parentalité

Il se différencie ainsi des autres actions qui sont :

- soit en direction des enfants (accompagnement scolaires, aide aux devoirs, devoirs faits ...)
- soit en direction des parents.



LE CLAS

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

